

Oléiculture

N°5
18 Avril 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Notes biodiversité



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

La croissance végétative continue. Le développement des boutons floraux est en cours sur une majorité des secteurs oléicoles (BBCH 50 à 54).

Maladies du feuillage

Les risques œil de paon et cercosporiose sont forts sur l'ensemble du bassin oléicole. **Restez vigilants car les conditions à venir permettront le maintien de conditions favorables au développement des maladies du feuillage. N'oubliez pas de favoriser l'aération de vos vergers en entretenant l'environnement de votre parcelle (entretien du couvert, entretien des haies, ...)**

Teigne de l'olivier

Des adultes de teigne de l'olivier sont capturés sur une majeure partie du territoire oléicole. Les pressions sont en augmentation. **Surveillez les captures dans vos pièges.**



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Cochenilles *Diaspididae*

La situation n'a pas évolué : des foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) sont toujours présents sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, Cuers). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. **Surveillez vos vergers !**

Conditions météorologiques



Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 18 Avril au 23 Avril (source : Météo France) :

Les températures restent globalement stables. Des précipitations sont prévues sur l'ensemble du bassin oléicole français. Certains épisodes pourraient être orageux dans l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et l'Aude, avec un risque de grêle localement.

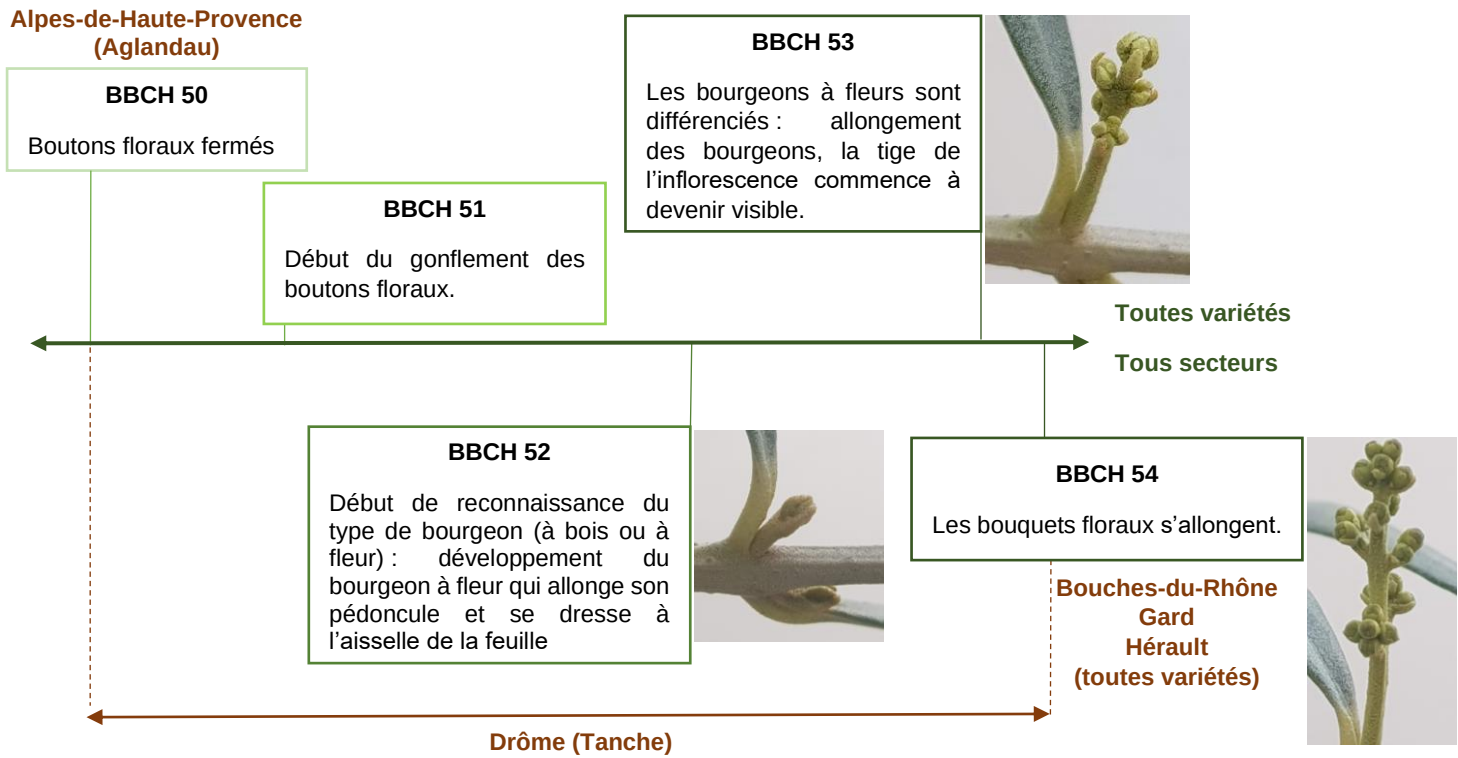
Stades phénologiques

Les stades phénologiques BBCH sont assez hétérogènes selon les secteurs du bassin oléicole.

La reprise de végétation continue sa progression sur l'ensemble du territoire oléicole, allant du BBCH 09 à 15 au niveau des pousses.

Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés selon les secteurs

(Source images : Hélène Lasserre)



Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

- Œil de paon :



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive

Le champignon *Fusicladium oleaginum* est à l'origine de la maladie de l'œil de paon (ou Cycloconium).

Le champignon provoque l'apparition de **tâches circulaires brunes (jeunes tâches) à blanchâtres (vieilles tâches) sur la face supérieure** des feuilles (*photos ci-contre*).

Cette maladie entraîne **une chute foliaire** non négligeable en cas de forte infestation.

- Cercosporiose :



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pseudocercospora cladosporioides est le champignon responsable de **la cercosporiose**. Les symptômes sont visibles sous différentes formes : l'apparition d'un **feutrage grisâtre sur la face inférieure** (*photo ci-contre*) et/ou le **jaunissement de la face supérieure** des feuilles. Cette maladie provoque également une **chute foliaire** en cas de forte infestation, dommageable pour la production.

- Fonctionnement épidémiologique :

Le fonctionnement épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire :

- **Une phase de contamination (germination) :** **cette phase totalement invisible** nécessite 3 conditions principales :
 - la présence d'un inoculum du champignon dans le verger (ou à proximité du verger),

- la diffusion des spores du champignon sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psoques (œil de paon)
- des conditions climatiques favorables (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la germination des spores et la pénétration de leurs mycéliums dans les feuilles.
- **Une phase d'incubation** : le mycélium des champignons se développe **de manière invisible** à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés.
- **Une phase de sporulation** : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité) il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler c'est-à-dire émettre de nouvelles spores qui vont elles-mêmes pouvoir être diffusées et contaminer de nouvelles feuilles. **C'est uniquement à ce moment-là que la présence des champignons est visible à l'œil nu.**

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

Des symptômes d'œil de paon et des symptômes de cercosporiose sont observés de manière faible à moyenne (plaines héraultaises, pourtour camarguais, basse vallée du Rhône, Nyonsais).

Les pluies annoncées sur l'ensemble de la zone oléicole vont permettre **le maintien de conditions favorables au développement des inocula présents d'œil de paon et de cercosporiose.**

Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- L'observation de symptômes permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent sur votre parcelle.
ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. En effet, le temps entre contamination et expression des symptômes est d'environ 2 à 14 semaines pour l'œil de paon et de souvent plus d'un an pour la cercosporiose
- L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- Les conditions climatiques **passées et prévisionnelles**. Des températures douces, des précipitations et des taux d'humidité élevés sont des facteurs favorables aux contaminations et au développement des maladies fongiques (*cf. développement maladie*).
- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques depuis votre dernière application et celles à venir).

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

• Œil de paon

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
Variété	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible
Risque évalué	Fort		Fort		Fort	

Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

• Cercosporiose

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
Risque évalué	Fort		Fort		Fort	

Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale (Cailletier, par exemple est très sensible à cette maladie), et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **La taille de vos arbres** : Notamment dans des situations de forte pression des maladies du feuillage, une taille annuelle permettant une **bonne circulation de l'air** au sein de l'arbre et du verger, favorisant l'assèchement de la frondaison et améliorant la pénétration des applications phytosanitaires (optimisation des traitements) doit être réalisée. **Ce n'est plus la période propice à la taille** des oliviers : cette mesure sera à mettre en application l'année prochaine.
- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies
- **La fertilisation (et plus tard l'irrigation) de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

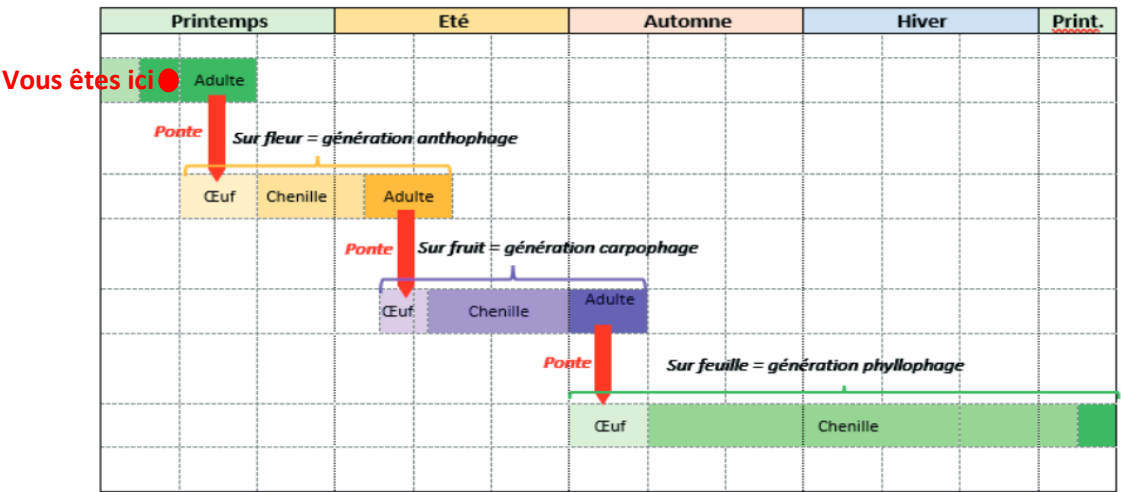
Eléments de biologie

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an : une génération phyllophage qui se développe sur feuille, une génération anthophage qui se développe sur les fleurs et la génération carpophage qui se développe dans l'amandon des fruits.

Pour plus d'informations, consultez la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le Nouvel Olivier N°127 ou [le webinaire dédié sur Youtube](#).

Observations

Les captures de papillons de teigne ont commencé sur une grande partie du réseau de piégeage financé par France Olive Production, réparti sur la majorité des secteurs oléicoles. Les pressions observées sont en augmentation.



Générations de la teigne de l'olivier
Source : France Olive

Évaluation du risque

Secteurs	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Modéré à fort	Modéré à fort	Faible à fort

- **Vérifiez dans vos parcelles la présence de mines sur les feuilles** car c'est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur fleurs et fruits pourront avoir un impact sur la production. L'observation de ces mines permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

- Surveillez les captures dans vos pièges à phéromones pour suivre la dynamique de population de teigne de l'olivier sur vos parcelles.

Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.
- **Favoriser la biodiversité** pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- Pour l'instant, surveillez simplement l'évolution des populations de teigne !
La mise en place du piégeage des teignes adultes (monitoring) est à faire rapidement sur l'ensemble des secteurs.
- Une dérogation vient d'être acceptée pour l'utilisation de la spécialité PRAYSTEC (confusion sexuelle) du 01 mars au 29 juin 2025. La confusion sexuelle doit être installée **avant ou en début de vol** pour une meilleure efficacité, et ce sur de grandes surfaces (1 à 2 ha minimum). Le produit n'est disponible que chez certains distributeurs, renseignez-vous auprès d'eux en amont de du début de vol.



Cochenilles *Diaspididae*



Éléments de biologie

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'oliviers** comme la famille des *Coccidae* (cochenilles à carapace) ou celle des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier). Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques

Les *Diaspididae* sont caractérisées par la capacité des femelles à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des *Diaspididae*

Source : Fanny Vernier (CA83)

Observations

La situation n'a pas évolué : la présence de foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* est avérée sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Le questionnaire de recensement des cochenilles diaspines ainsi que les premiers résultats du recensement sont [disponibles sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#).

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes sont en train de constituer un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille. Une identification de l'espèce est également en

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

APPEL A VIGILANCE

Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) n'est pas présent en France. Sa détection récente à la frontière avec la Suisse amène à une grande vigilance.

La note nationale disponible [ici](#) donne des éléments sur la biologie et les caractéristiques de cet insecte ainsi que **les consignes à respecter en cas de détection** ou de suspicion.

Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce [ici](#).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

BSV arc-méditerranéen Oléiculture n°5 du 18/04/2025 – reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – BALAJAS Julien

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)